



Compte rendu de séance du Vendredi 26 Novembre 2021

Date de la convocation : 19 Novembre 2021

L'an deux mil vingt et un le vingt-six novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrice FONTAINE, le Maire.

Présents : Messieurs FONTAINE Patrice, FACHE Alain, LEFEBVRE Bertrand, PICAMAL Stéphane, PLASMANS Thierry, RAYE Emmanuel, LEFEBVRE Rudy, SMAJDA Laurent et Madame BILLETTE Marguerite.

Absent excusé:

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Absents : DACHEUX Didier et CUGNY Angélique

Secrétaire de séance : FACHE Alain

Approbation du procès-verbal du 08 Octobre 2021:

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 08 Octobre 2021, aucune objection ni remarque n'est soulevée à propos de ce document.

Les membres du conseil présents, après en avoir délibéré à l'unanimité, VALIDE ET ADOPTE le procès-verbal de la séance du 08 Octobre 2021.

Délibération n°587-11-26 : Carte cadeaux pour le Noël des agents communaux

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, décide d'offrir un bon cadeau d'une valeur de 170 €/agent (3 agents) sous forme de cartes cadeau « E leclerc ».

Délibération n°588-11-26 : Location de la salle Marcel Dassault au club de foot de ROLLOT

Le Président du club de foot souhaite que la commune lui loue la salle pour que les membres de son club s'entraînent pendant la période hivernale.

Soit à partir du **05/11/2021 au 30/04/2022 inclus** :

Les mercredis : 01h30

et les vendredis de 01h30

Pour un total de **3 heures par semaine**

- Montant demandé 50.00€ par mois ttc
- Un chèque de caution de 1000.00€ sera demandé ainsi qu'une attestation responsabilité civile.

Sur proposition de Monsieur Le Maire, les membres du Conseil Municipal, après en avoir

délibéré à l'unanimité, accepte cette proposition.

Monsieur LEFEBVRE Rudy propose qu'il sera judicieux de fournir la salle Marcel Dassault en éclairage LED, nous allons étudier cette proposition.

Délibération n°589-11-26 : Rénovation du secrétariat de mairie, choix de l'entreprise pour les travaux

Les murs du secrétariat de la Mairie étant vétuste et dégradés (fissures, l'enduit qui s'effrite), Monsieur le Maire propose qu'il sera favorable d'entretenir ce bâtiment public.

C'est pour cela qu'il a fait à appel à 3 entreprises pour effectuer des devis de rénovation (peinture, pose de toile lisse sur les murs).

Après avoir présenté et analysé les devis, les membres du conseil décident à l'unanimité de choisir le devis de l'entrepreneur suivant : M.D Peinture, pour un montant de 3 611.40€ HT.

Les crédits engagés seront pris en 615221 – dépenses de fonctionnement « entretien des bâtiments publics ».

Délibération n°590-11-26 : Candidature pour le logement communal au 9 rue des tilleuls

Monsieur le Maire rappelle que 2 candidatures ont été reçues en Mairie pour la location de ce logement. Il présente les 2 dossiers.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, retient la candidature de Madame PERONNET Laëtitia et Monsieur BONAVENTURE Aurélien pour le logement situé 9 rue des Tilleuls à le Frestoy-Vaux à compter du 01/02/2022 pour un loyer mensuel de 650.60 € + 13 € de charges (O.M) et charge Monsieur le Maire de signer le contrat de location et les pièces y afférentes

Pour information, il est possible de rédiger un bail sous seing privé.

Délibération n°591-11-26 : Scolarisation des enfants de le Frestoy-Vaux

Après un exposé de la situation scolaire de Le Frestoy-Vaux par Monsieur Le Maire.

Le conseil municipal à l'unanimité exprime le souhait que les enfants de la commune soient scolarisés au groupe scolaire de Tricot.

Ils ne souhaitent pas mettre en difficulté la rentrée prochaine, néanmoins les membres du conseil expriment leurs volontés d'un rapprochement avec Tricot le plus vite possible.

Délibération n°592-11-26 : Choix de la méthode de chauffage pour la mairie et l'école

Notre chaudière à fioul qui chauffe la mairie et l'école montre depuis plusieurs années des signes de faiblesses c'est pour cela que Monsieur Le Maire propose de la remplacer.

Après avoir rencontré plusieurs entreprises, qui à ce jour proposent plusieurs méthodes de chauffages comme le gaz, la pompe à chaleur ou encore la chaudière à fioul.

Les membres du conseil après avoir comparé les différents devis selon la méthode de chauffage la plus appropriée pour nos locaux, décident à l'unanimité de choisir la

chaudière à fioul, qui sera installée par l'entreprise DESFORGES ET MEUNIER, pour un montant de 14 475.00€ HT.

Cet investissement sera bien éventuellement subventionné à hauteur de 80% par nos partenaires financiers le Conseil Départemental et l'État.

Les crédits nécessaires à cette opération seront inscrits au budget primitif 2022.

Communications du Maire et questions diverses :

Point financier : Sur les 14 135.17€ de dépenses imprévues en 2021 nous avons pris :

- 5 221.20 € pour la création de la dalle en béton du jeu pour enfants
- 5 940.91€ pour l'installation des prises et l'achat des illuminations
- 314.99 € pour l'achat de santons pour la crèche
- 2 442.00 € pour l'achat du vidéoprojecteur de l'école qui a cédé cette été (sachant que nous avons eu 1500€ de remboursé par l'assurance).

Point travaux : Route du cimetière

Nous avons rencontré 2 entreprises pour faire réparer la route du cimetière :

PIVETTA : montant HT 21 936.00€ et 26 323.20€ TTC

SAUVAL : montant HT 20 500.00 € et 24 600.00 € TTC

Or, certains membres du conseil estiment que les travaux proposés sur les devis ne sont pas suffisants. Ils proposent de refaire la route sur au moins 1.5 kms et plus large. Nous allons donc recontacter les entreprises pour revoir les devis.

Enquête publique : Parc du Balinot - NORDEX-RWE

Concernant le projet NORDEX-RWE coté Rubescourt, l'enquête publique va démarrer.

Des réunions sont planifiées en mairie :

- Le 06 janvier 2022 de 14h00 à 17h00
- Le 15 janvier 2022 de 08h30 à 11h30
- Le 08 février 2022 de 09h00 à 12h00

Pour mémoire trois projets sont en cours sur la commune.

- Un projet coté Rubescourt
- Une éolienne au Tronquoy
- Un projet coté Piennes/Rollot

A la demande de Monsieur LEFEBVRE Rudy, nous allons contacter VALECO et ENERGIE TEAM afin de faire un point sur leurs projets d'éoliennes.

Nous les inviterons à une réunion de conseil.

Points festivités :

- La crèche devant la Mairie va être installée début semaine prochaine.
- Les guirlandes lumineuses seront accrochées sur les poteaux dans les rues le 16 Décembre 2021.

-Le père Noël fera le tour du village à bord d'une calèche pour distribuer les jouets des enfants du village et les cartes cadeaux de nos aînés le Samedi 18 Décembre 2021 – départ 14h00 devant la Mairie.

Prochaine réunion le Vendredi 7 Janvier 2022 – 19h00.

L'ordre du jour étant épuisé et le tour de table effectué, le Maire lève la séance à 20h05.

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la séance du conseil municipal du 26 novembre 2021 a comporté 6 délibérations:

Carte cadeaux pour le Noël des agents communaux	Délibération n°587-11-26
Location de la salle Marcel Dassault au club de foot de ROLLOT	Délibération n°588-11-26
Rénovation du secrétariat de mairie, choix de l'entreprise pour les travaux	Délibération n°589-11-26
Candidature pour le logement communal au 9 rue des tilleuls	Délibération n°590-11-26
Scolarisation des enfants de le Frestoy-Vaux	Délibération n°591-11-26
Choix de la méthode de chauffage pour la mairie et l'école	Délibération n°592-11-26

Le Maire, FONTAINE Patrice